

Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 22/01/2014

Monsieur le président,

Tout d'abord, Force Ouvrière tient à rappeler qu'elle continuera à défendre librement ses positions et revendications, que cela plaise ou non. La liberté de comportement et de revendiquer n'est pas négociable.

Alors que les plans successifs de suppressions d'emplois (9 116 emplois en 4 ans) et de réduction massive des crédits budgétaires ont mené les postes et services au bord du gouffre, le projet de loi de finances 2014 avec 1 988 nouvelles suppressions d'emploi et une réduction de 4 % des crédits de fonctionnement va les y précipiter.

La multiplication des plans sociaux dans l'industrie, le commerce ou l'agroalimentaire ont conduit au licenciement et au désespoir des milliers de salariés, le gouvernement poursuit la politique de ses prédécesseurs avec sa modernisation de l'action publique (MAP), destructrice, elle, de milliers d'emplois publics. Aux Finances Publiques, cette politique a un nom : la démarche stratégique.

Elle n'a d'autre objectif que de réduire encore davantage les emplois en détruisant le réseau des postes comptables et des services et en supprimant les missions du service public financier et fiscal. Le syndicat F.O.-DGFIP a nettement marqué son refus de ce projet lors du Comité Technique de Réseau du 9 juillet 2013 et demande l'arrêt immédiat de la démarche stratégique à la Direction Générale des Finances Publiques.

Les préconisations du rapport Pêcheur, rendu public le 5 novembre dernier, va permettre au Gouvernement de lancer la réforme liquidant définitivement les droits et garanties des fonctionnaires d'État, dont ceux des Finances Publiques, en remettant totalement en cause le Statut Général des Fonctionnaires et leurs statuts particuliers.

Le Syndicat F.O, qui défend les statuts particuliers de la DGFIP et s'oppose à la mise en place de statuts interministériels, condamne les orientations dangereuses de ce rapport, notamment la création d'un cadre professionnel commun pour certains corps et cadres d'emplois, les « transfonctionnaires ».

Si F.O. est favorable à une plus grande justice fiscale s'appuyant sur une réelle progressivité de l'impôt sur le revenu, le syndicat rappelle son opposition à la fusion IR/CSG, lourde de conséquence pour les salariés comme pour les agents et les missions de la DGFIP.

Concernant le point du jour relatif à l'expérimentation du recouvrement de certaines créances de la DIRCOFI par le PRS du Nord, nous nous interrogeons sur l'opportunité d'effectuer une telle démarche, dans une structure qui connaît déjà des difficultés chroniques en terme d'effectif et une augmentation constante de la charge de travail, par les transferts successifs des dossiers des postes comptables, ce qui est facteur de dégradation de ces conditions de vie au travail et de stress pour les agents concernés. Des créations d'emplois suite à ce transfert de charge doivent intervenir sur le moyen terme afin de garantir le recouvrement effectif des contrôles fiscaux de la DIRCOFI.

LES ELUS FO-DGFIP